



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-117946>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-117946**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Réalisation de diagnostics pour le rétablissement des continuités écologiques sur le réseau routier national non concédé de la région Auvergne-Rhône-Alpes Lot n°1 : diagnostics sur la partie du réseau routier national sous expérimentation régionale Lot n°2 : diagnostics hors partie sous expérimentation régionale

**Description** : Les prestations, objet du présent marché, concernent : La réalisation du diagnostic environnemental global et de la hiérarchisation des points noirs de la trame verte et bleue sur le réseau routier national non concédé de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), la réalisation des diagnostics environnementaux locaux et les avant-projets sommaires de restauration des continuités écologiques Les résultats de ces prestations consistent dans la production par le titulaire des éléments suivants : - Établissement d un diagnostic homogène des points noirs de la trame verte et bleue à l échelle du réseau de la région AURA - Hiérarchisation des points noirs identifiés, via des critères qui devront être définis dans le cadre de cette étude, et définition des premiers scénarios de rétablissement - Réalisation d un certain nombre de diagnostics locaux sur les points noirs jugés prioritaires, avec visite sur site et rédaction d une fiche de synthèse pour chaque point noir - Établissement d'un avant-projet sommaire de rétablissement avec estimation des travaux à réaliser pour les points noirs ayant fait l objet d une visite terrain.

**Identifiant de la procédure** : 4ea00366-4f36-476a-adae-8faf415460ef

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 500,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** lot 1 : diagnostics pour le rétablissement des continuités écologiques sur la partie du réseau routier national sous expérimentation régionale

**Description :** - RN 7 dans l Allier et la Loire : du département de la Nièvre à l échangeur 34 de l A89 - RN 7 en Drôme et Isère : de l A46 (échangeur de Communay) à la limite du Vaucluse - RN 82 dans la Loire - RN 88 en Ardèche, Loire et Haute-Loire : du département de la Lozère à l A72 - RN 102 en Ardèche, Drôme,et Haute-Loire - RN 122 dans le Cantal - RN 209 dans l Allier

**Identifiant interne :** LOT N°1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 350,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

**Informations complémentaires :** Le présent lot est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire, à bons de commande, tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP ». Le montant maximum est fixé à 350 000 euros HT soit 420 000 euros TTC. Les personnes physiques en charge de la bonne exécution des prestations sont expressément désignées à l'article 1 de l'Acte d'Engagement. A titre indicatif, les prestations commenceront à compter du mois de décembre 2024 pour une

durée de 3 ans Il sera fait application de l'article L.21122 du CCP, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées à l'article 1.7.5 du CCAP. Une clause de réexamen telle que prévue à l'article R21941 du CCP pourra être appliquée si en cours d'exécution de la mission, il s'avère que l'arrêté déclarant d'utilité publique le projet fasse l'objet d'un recours Conditions d'obtention du dossier de consultation des Entreprises (DCOE) : Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation (<http://www.marchespublics.gouv.fr>) sous la référence publique "DREAL-MAP-AURA-DIAG-ECO", après avoir installé les prérequis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.213211 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde". Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plateforme de dématérialisation (<http://www.marchespublics.gouv.fr>) sous la référence publique "DREAL-MAP-AURA-DIAG-ECO, le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation. Lieux d'exécution: Département de l'Allier, Département de la Drôme, Département de l'Isère, Département de l'Ardèche, Départements de la Loire et de la Haute-Loire, Département de la Lozère Département du Cantal

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours du dernier exercice disponible Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.21433 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj>. Les formulaires DC4 en cas de sous-traitance déclarée à l'offre. La dernière version à jour du 10/10/2023, applicable à compter du 1er janvier 2024 est jointe au DCOE. La forme juridique du candidat. En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus# Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.214111 du CCP pourront être exclus

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. Capacités professionnelles : La preuve des capacités professionnelles du candidat peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la

compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Capacités techniques : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au cours des trois dernières années Une déclaration indiquant, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public . Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestations : 40%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique : 60% Les sous-critères relatifs à la valeur technique sont pondérés comme suit : Qualité technique au regard de : - la note méthodologique de réalisation des prestations et les dispositions organisationnelles proposées - le planning synthétique des études que le candidat propose de mettre en place pour mener à bien sa mission. [ /5 points (coef 10) soit un total de 50 points]. Qualité environnementale au regard des mesures mises en œuvre par le candidat pour répondre aux enjeux environnementaux et réduire l'empreinte carbone de son activité liée au présent accord-cadre dans le SOPRE.[ /5 points (coef 4) soit un total de 20 points]. Capacités professionnelles au regard de la composition de l'équipe dédiée à la mission, les compétences mobilisées Critère: [ / 5points (coef 6) soit un total de 30 points].

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requis

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/11/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre : 180 Jour**

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture n'est pas publique

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Origine du financement : État Une avance de 30% sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges Les prix seront révisibles Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative), Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** lot 2 : diagnostics pour le rétablissement des continuités écologiques sur la partie du réseau routier national hors expérimentation régionale

**Description :** - A7 Rhône; - A42 Rhône; - A43 Rhône; - A47 Loire et Rhône; - A72 Loire; - A75 Puy-de-Dôme, Cantal et Haute-Loire; - A450 Rhône-Alpes ; - A480 Isère ; - A711 Puy-de-Dôme ; - A712 Puy-de-Dôme ; - RN 9 Cantal (antenne sud de Massiac) ; - RN 85 Isère : sur le territoire de la métropole Grenobloise ; - RN 87 Isère ; - RN 88 en continuité entre l'A72 et l'A47; - RN 89 Puy-

de-Dôme (prolongement A 711) ; - RN 201 Savoie ; - RN 346 Rhône ; - RN 481 Isère ; - RN 488 Loire ; - RN 532 Drôme

**Identifiant interne** : LOT N°2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ): 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 150,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés** : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)** : oui

**Informations complémentaires** : Le présent lot est passé sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire, à bons de commande, tel que défini aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du CCP ». Le montant maximum est fixé à 150 000 euros HT soit 180 000 euros TTC. Les personnes physiques en charge de la bonne exécution des prestations sont expressément désignées à l'article 1 de l'Acte d'Engagement. A titre indicatif, les prestations commenceront à compter du mois de décembre 2024 pour une durée de 3 ans. Il sera fait application de l'article L.21122 du CCP, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées à l'article 1.7.5 du CCAP. Conditions d'obtention du dossier de consultation des Entreprises (DCOE) : Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plateforme de dématérialisation (<http://www.marchespublics.gouv.fr>) sous la référence publique "DREAL-MAP-AURA-DIAG-ECO", après avoir installé les prérequis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.213211 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde". Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plateforme de dématérialisation (<http://www.marchespublics.gouv.fr>) sous la référence publique "DREAL-MAP-AURA-DIAG-ECO, le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation. Lieux d'exécution: Départements du Rhône, de la Loire, Département du Puy-de-Dôme, Département du Cantal, Département de la Haute-Loire; Département de l'Isère ;

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours du dernier exercice disponible Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.21433 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj>. Les formulaires DC4 en cas de sous-traitance déclarée à l'offre. La dernière version à jour du 10/10/2023, applicable à compter du 1er janvier 2024 est jointe au DCOE. La forme juridique du candidat. En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21411 à L.21416 du CCP seront exclus# Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L.21417 à L.21411 du CCP pourront être exclus

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Expérience : La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. Capacités professionnelles : La preuve des capacités professionnelles du candidat peut être apportée par tout moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. Capacités techniques : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat au cours des trois dernières années Une déclaration indiquant, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public . Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

**5.1.10 Critères d'attribution****Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix des prestation : 40%

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique : 60% Les sous-critères relatifs à la valeur technique sont pondérés comme suit : Qualité technique au regard de : - la note méthodologique de réalisation des prestations et les dispositions organisationnelles proposées - le planning synthétique des études que le candidat propose de mettre en place pour mener à bien sa mission. [ /5 points (coef 10) soit un total de 50 points]. Qualité environnementale au regard des mesures mises en

oeuvre par le candidat pour répondre aux enjeux environnementaux et réduire l'empreinte carbone de son activité liée au présent accord-cadre dans le SOPRE. [ /5 points (coef 4) soit un total de 20 points]. Capacités professionnelles au regard de la composition de l'équipe dédiée à la mission, les compétences mobilisées  
Critère: [ / 5points (coef 6) soit un total de 30 points].

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marchespublics.gouv.fr>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marchespublics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 18/11/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Informations complémentaires :** L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Modalités essentielles de financement : Origine du financement : État Une avance de 30% sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges Les prix seront révisables Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative), Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative), Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative), Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à

compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché. Ce tribunal peut être saisi par voie dématérialisée par le dépôt d'une requête sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

**Numéro d'enregistrement :** 13000672900029

**Département :** Service Mobilité Aménagement et Paysages (MAP) Pôle Opérationnel Ouest (POO)

**Adresse postale :** 7 rue Léo Lagrange 63033

**Ville :** Clermont-ferrand cedex 01

**Code postal :** 63033

**Subdivision pays (NUTS) :** Loire ( FRK25 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Aurélie Palmas

**Adresse électronique :** [Poo.map.drealara@developpementdurable.gouv.fr](mailto:Poo.map.drealara@developpementdurable.gouv.fr)

**Téléphone :** 04 73 43 15 84

**Adresse internet :** <http://www.auvergnerhonealpes.developpementdurable.gouv.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <http://www.marchespublics.gouv.fr>

**Profil de l'acheteur :** [https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_recherche.do](https://marchesonline.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_recherche.do)

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement :** 17690005800015

**Département** : Palais des Juridictions administratives

**Adresse postale** : 184 rue Duguesclin

**Ville** : Lyon cedex

**Code postal** : 69433

**Subdivision pays (NUTS)** : Rhône ( FRK26 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : Greffe.talyon@juradm.fr

**Téléphone** : 0487635000

**Adresse internet** : <http://Lyon.tribunaladministratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 57d738f7-c0aa-4058-815b-55d7d734b9ea - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 16/10/2024 à 15:33

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 16/10/2024